

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE « MOULOUD MAMMARI » DE TIZI-OUZOU  
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION

PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION  
DEFINITIVE AU CONCOURS SUR EPREUVES POUR L'ACCES AU GRADE  
COMPTABLE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

L'An Deux Mille Vingt-quatre et le vingt-trois du mois de juin (23/06/2024), s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission définitive au Concours sur épreuves pour l'accès **grade de comptable administratif principal** et ce, conformément aux dispositions de la décision N° 714 du 11/03/2024. Nombre de postes ouverts : 03

Étaient présents les membres suivants :

Monsieur BOUDA Ahmed	Recteur, Président
Monsieur TOUATI Kamal	Chef du centre d'examen (membre)
Madame BELHOCINE Fatima	Correctrice (membre)
Madame LAICHE Fatma	Correctrice (membre)

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision N° 714 du 11/03/2024, de l'Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou, portant ouverture d'un test professionnel pour l'accès au **grade comptable administratif principal** sus cité et suite à :

- 1° - L'examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées sur les relevés de notes établis par le centre d'examen l'**Institut National Supérieur Spécialisé de Formation Professionnelle -Ouaguenoun** .
- 2° - La confirmation du nombre de postes budgétaires ouverts au titre du test professionnel en question (**03 postes ouverts**).
- 3° - La vérification de l'ensemble des conditions statutaires.
- 4° - Les Membres du jury ont procédé au départage des candidats ayants obtenus la même note par le coefficient le plus élevé conformément aux dépositions de l'arrêté **du 05 Décembre 2019** ;

Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à **10/20** sans note éliminatoire.

- Liste d'admission définitive par ordre de mérite :

01	HASSANI	Rachid	15.57
02	FELLAG	Sofiane	15.39
03	DRIK	Nadia	14.93

- Liste d'attente par ordre de mérite :

01	TAROUDJITH	Hamida	14.71
02	MOUSSAOUI	Omar	14.43
03	BELHIRET	Zina	14.43

} Départager par le coefficient le plus élevé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Signature des membres du jury

Monsieur BOUDA Ahmed

Recteur, Président

Monsieur TOUATI Kamal

Chef du centre d'examen (membre)

Madame BELHOCINE Fatima

Correctrice (membre)

Madame LAICHE Fatma

Correctrice (membre)

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.